

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2020/04/29/20202299/justel>

Dossier numéro : 2020-04-29/09

Titre

29 AVRIL 2020. - Arrêté ministériel établissant les valeurs de référence des mesures d'azote potentiellement lessivable pour l'année 2019

Source : SERVICE PUBLIC DE WALLONIE

Publication : Moniteur belge du 20-05-2020 page : 36833

Entrée en vigueur : 30-05-2020

Table des matières

Art. 1

[ANNEXE.](#)

Art. N

Texte

Article [1](#). Article unique. Les valeurs de références des mesures d'azote potentiellement lessivable établies en application de l'article R.232 du Code de l'eau pour l'année 2019 sont annexées au présent arrêté.

[ANNEXE.](#)

[Art.](#) N. Annexe - Valeurs de référence des mesures d'azote potentiellement lessivable pour l'année 2019
Ces valeurs de référence exprimées en kg N-NO₃/ha ont été établies sur base des prélèvements effectués aux dates spécifiées ci-dessous pour les classes mentionnées à l'annexe Ier de l'arrêté ministériel du 13 février 2013 portant certaines dispositions d'exécution relatives aux techniques de mesure de l'azote potentiellement lessivable et au " survey surfaces agricoles " en application de la partie réglementaire du Code de l'eau
Tableaux de synthèse pour les 8 classes

	Classe 1					
	0-90 cm		0-60 cm		0-30 cm	
	Octobre	Décembre	Octobre	Décembre	Octobre	Décembre
A	25.62	29.00	19.08	24.54	10.08	12.54
D	15	15	15	15	15	15
A+D	40.62	44.00	34.08	39.54	25.08	27.54

	Classe 2					